

**SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL
« Olivier MESSIAEN »**

17 rue de l'Ancienne Mairie
04000 DIGNE LES BAINS

COMITE SYNDICAL

Le mardi 12 mai 2015 à 14 heures 30 dûment convoqué par lettre individuelle en date du 14 avril 2015, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Départemental s'est assemblé en session ordinaire sous la présidence de la Présidente, au siège du Syndicat Mixte, dont les portes étaient ouvertes au public.

Etaient présents :

Madame Brigitte REYNAUD, Présidente du Syndicat Mixte de Gestion
Monsieur Robert LAURENTI, représentant Luberon Durance Verdon Agglomération
Madame Alberte VALLEE, Conseillère départementale
Monsieur Pierre SUZOR, représentant la Communauté de Communes Asse-Bléone-Verdon
Monsieur Ambroise MAZAL, représentant la Communauté de Communes Asse-Bléone-Verdon
Monsieur Pascal ANTIQ, représentant Luberon Durance Verdon Agglomération



Assistaient également à la séance :

Monsieur Eric DOUCET Directeur général du CRD
Madame Christine JOLY, directrice administrative du CRD
Monsieur Benoît PAILLARD, directeur pédagogique et artistique adjoint du CRD
Monsieur François MONIN, directeur général adjoint du Conseil général
Monsieur Bernard SOURICE, Directeur du développement culturel de la DLVA
Monsieur Yves CLAUDET, Directeur général adjoint des services de DLVA

Etaient absents excusés :

Madame Sophie BALASSE, Conseillère départementale
Madame Stéphanie COLOMBERO, Conseillère départementale
Madame Violette RENAUX, payeuse départementale

Délibération n° D-2015- 13 (12/05/2015)

OBJET : Prévisionnel de la programmation artistique

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5721-2 et suivants en ce qu'ils se rapportent aux Syndicats Mixtes,

Vu les statuts du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Départemental « Olivier Messiaen »,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 des Syndicats Mixtes,

Vu la délibération n° 2015-09 du 11 mars 2015 relative à l'adoption du Budget Primitif pour l'exercice 2015 ;

Vu la délibération n° 06 (4/07/12) en date du 4 juillet 2012 décidant d'arrêter le montant de la programmation artistique annuelle au taux de 1.7 % du budget de fonctionnement de l'année en cours ;

Exposé des motifs –

Le prévisionnel de la programmation pour la prochaine année scolaire 2015 – 2016 est présenté. Le montant est estimé à 10 800 euros.

Après en avoir délibéré,

– **DECIDE** –

D'approuver le prévisionnel de la programmation artistique 2015 – 2016 tel qu'indiqué dans le tableau ci-joint ;

Dit que les crédits sont inscrits au Budget ;

D'autoriser la Présidente du Syndicat Mixte de Gestion à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Fait et délibéré à Digne les Bains, le 12 mai 2015.
La Présidente du Syndicat Mixte de Gestion,



Brigitte REYNAUD.

Prévisionnel de la programmation artistique 2015 – 2016

intitulé	date	lieu	nature des dépenses	coût
Partenariat avec le centre culturel « René CHAR »	à définir	Digne-les-Bains	Concert 4 clavecins	500
Journées musiques et danses traditionnelles	5 décembre	Digne Palais des congrès	Régie son & lumières	700
Week-end musical en partenariat avec A l'Affiche et l'APEC Manosque	1-2-3 avril	Manosque Théâtre Jean Le Bleu	Rencontres départementales Cordes cycle 1	
			"Mini opéra"	
			Master classes vents	600
Rencontre réseau départemental et Harmonie départementale Report de la programmation 2014-2015	à définir	Digne Palais des congrès		2 000
Rencontres Big band Commémoration 1914-1918 Musiques syncopées	à définir	à définir	Rencontres chorales	1 500
	à définir	Aix en Provence		1 500
Projet Opéra 2015 - 2017	à définir	à définir	En partenariat avec le chœur départemental	
Spectacle danse	à définir	à définir		1 000
Interventions en milieu scolaire Report de la programmation 2014-2015	à définir		Animations en milieu scolaire	
	à définir	Digne-les-Bains Manosque	Animations René Char et Jean le Bleu	3 000
				10 800

